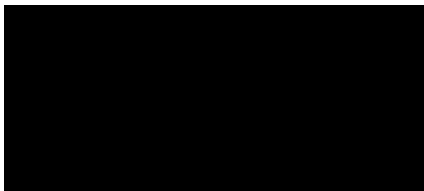


PAR COURRIEL

Québec, le 28 mai 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.041

[Redacted],

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 28 avril dernier, visant à obtenir copie de la réponse du ministère de la Santé et des Services sociaux à la recommandation du Protecteur du citoyen datée du 24 février 2015, adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'élaboration d'un cadre d'intervention à l'égard des réseaux d'aqueduc sous avis d'ébullition ou de non-consommation.

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre répondant au libellé de votre requête. Par ailleurs, le document en pièce jointe à cette lettre ne peut vous être communiqué puisqu'il relève de la compétence d'un autre organisme public, et ce, en vertu de l'article 48 de Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ainsi, nous vous invitons à adresser également votre demande au responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

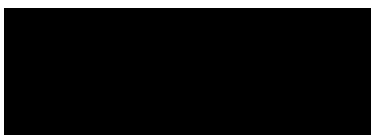
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Monsieur Martin Dorion
Directeur principal des services-clients de renseignements
675, boulevard René-Lévesque Est, 29^e étage, boîte 13
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3858, poste 4901
acces@environnement.gouv.qc.ca

... 2

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

A large black rectangular redaction box covering the signature of the interim director.

Annie Larivière

p. j. 3